

# FEJUSPO – PRÉSENTATION & ADHÉSION

## IDENTITÉ

La FeJuSpo est née avec l'accord unanime d'une soixantaine de participants, le jeudi 10 juillet 2025, à 20h06 à Glovelier. La FeJuSpo, c'est la Fédération Jurassienne du Sport, inspirée du modèle neuchâtelois FeNeSpo.

La séance constitutive à laquelle ont répondu présents près de 60 représentants des associations cantonales et intercantionales, des clubs et de diverses organisations sportives, a permis de jeter les fondements de l'organisation : des statuts provisoires ont été adoptés (ils sont en pièce jointe), une contribution de départ a été fixée à Fr. 200.- pour les associations et Fr. 100.- pour les clubs, les organisations et les individus, deux co-présidents ont été désignés avec les deux initiateurs du mouvement, Jacky Borruat et Serge Jubin, par ailleurs président de l'Association Jurassienne de Football, et Serge Jubin, par ailleurs président de l'Association SwissVolley région Jura.-Seeland. Trois autres personnes constituent le comité provisoire, Rosalie Chambaz, Moïse Berberat et Alain Giulieri. Les co-présidents et le comité démarcheront diverses personnalités pour élargir le comité, jusqu'à 10-12 personnes.

## BUTS

La FeJuSpo a surtout défini ses buts et ambitions et l'assemblée constitutive les a validés. Ils sont au nombre de 8 :

1. Réunir et fédérer les associations et fédérations cantonales jurassiennes et transjurassiennes, les clubs sportifs jurassiens ainsi que les sportifs, les professionnels en lien avec le sport et les élus sensibles à l'importance du sport.
2. Structurer la Fédération autour de statuts solides et attractifs pour tous les sportifs et tous les clubs.
3. Promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes, avec un accent sur le sport structuré pratiqué en clubs.
4. Représenter le sport jurassien auprès des institutions et des autorités cantonales et communales.
5. Défendre l'Office cantonal des sports, pour le doter de moyens et d'un rôle central dans la modernisation du sport jurassien.
6. Faire élaborer un concept jurassien du sport et de l'activité physique inspiré des exemples neuchâtelois et vaudois, pour une politique publique cohérente et inclusive.
7. Faire du sport à l'école une priorité, avec des infrastructures et un encadrement adapté.
8. Utiliser les outils démocratiques, notamment l'initiative populaire, pour faire aboutir les revendications.

À propos du 8<sup>e</sup> objectif, l'assemblée a soutenu le lancement d'une initiative populaire cantonale jurassienne rédigée en termes généraux "1% pour le sport". Elle demande que le canton du Jura consacre 1% de son budget annuel (d'env. 1 milliard de francs) à la promotion du sport et des infrastructures pour la pratique du sport et de l'activité physique.

Une vaste organisation, impliquant les sportifs et les clubs sportifs, sera mise en place dès la fin du mois d'août. D'autres informations suivront (il y en a aussi dans le PV de la séance du 10 juillet).

La FeJuSpo utilisera les 4-5 prochains mois pour se structurer, pour faire adhérer les associations, clubs et organisations sportives, ainsi que les professionnels qui sont en lien avec le sport. Elle aura pour cela un site internet (fejuso.ch), un secrétariat administratif et l'énergie de son comité. Une assemblée extraordinaire est prévue en décembre 2025 pour donner ses bases statutaires définitives et ses instances formelles à la FeJuSpo.

En parallèle, le lobby du sport se mettra en fonction dès la rentrée d'août, avec l'initiative populaire et diverses actions en marge de la campagne électorale cantonale jurassienne.

La FeJuSpo s'applique à tenir une base de données aussi complète et actuelle que possible. Diverses informations ont été recueillies lors de la séance du 10 juillet à Glovelier.

Nous demandons à celles et ceux qui veulent prendre le train, même si c'est encore provisoire, de la FeJuSpo, de remplir au plus vite le "formulaire de contact" joint et le retourner à [info@fejuspo.ch](mailto:info@fejuspo.ch)

Dans un 2<sup>e</sup> temps, mais aussi rapidement que possible et dans le respect des procédures internes de clubs et fédérations, nous lançons la campagne d'adhésion formelle, au travers d'un autre document, en pièce jointe et qui sera téléchargeable sur le site [www.fejuspo.ch](http://www.fejuspo.ch). Une fois le document d'adhésion retourné, la FeJuSpo facturera la contribution d'adhésion. Cela nous permettra de financer la logistique de notre Fédération et les outils nécessaires au lancement de l'initiative populaire.

## MISSIONS

- **Identité** donner une identité au monde associatif sportif
- **Contact** être un point de contact et un interlocuteur privilégié
- **Force** se positionner comme force de proposition commune
- **Actions** coordonner nos actions et nos revendications
- **Synergies** créer des synergies et partager des expertises

## ADHÉSION

Types de membres :

1. **Fédérations ou Associations faïtières sportives cantonales et transjurassiennes**  
- les fédérations et associations (art. 60 CCS) qui regroupent d'autres associations sportives jurassiennes et transjurassiennes dont le but statutaire est l'exercice et/ou la promotion du sport peuvent adhérer à la FeJuSpo pour autant qu'elles revêtent une importance cantonale et intercantonale.
2. **Clubs sportifs / sociétés sportives amateurs**  
- les associations (art. 60 CCS) qui ont leur siège dans le canton du Jura et à Moutier, dont le but statutaire est l'exercice et/ou la promotion du sport dans le canton et qui encouragent la pratique du sport et respectent les valeurs éthiques peuvent adhérer à la FeJuSpo à titre individuel, et ce même si elles sont déjà membres d'une fédération cantonale ou membre de la FeJuSpo.
3. **Clubs sportifs professionnels**  
- les personnes morales ayant la personnalité juridique qui ont leur siège dans le canton du Jura et dont le but est l'exercice et/ou la promotion du sport dans le canton qui bénéficient d'un encadrement professionnel qui comptent, parmi ses membres, des sportifs rémunérés à titre principal et qui encouragent la pratique d'un sport et respectent les valeurs éthiques peuvent adhérer à la FeJuSpo à titre individuel, et ce même si elles sont déjà membre d'une fédération cantonale ou d'une association faïtière.
4. **Acteurs professionnels du sport**  
- les personnes physiques ou morales qui exercent à titre professionnel une activité en lien avec le sport (ex. : médecin, physio, enseignant d'éducation physique et sportive, préparateur physique, fitness, CrossFit, société de promotion du sport, organisateurs de manifestations et d'événements sportifs, journaliste sportif, etc.) peuvent adhérer à la FeJuSpo à titre individuel ou en association.
5. **Professionnels ayant un lien direct avec le sport jurassien / Membres individuels**  
- les personnes morales ou physiques, occupant ou ayant occupé une place particulière dans le sport ou ayant rendu des services importants au sport peuvent adhérer à la FeJuSpo à titre personnel.

## FORMULAIRE D'ADHÉSION

Type membre (cf : Adhésion)

1      2      3      4      5

Nom de la Fédération / Association / Club / Société / Organisateur

Abréviation

Sport/Activité

Nom (resp)

Prénom (resp)

Email (resp)

E-mail (autre contact)

Rue

Case postale

Code postal

Localité

Site internet

Téléphone

Nombre de membres

Nombre de licenciés

Remarque

***En cochant cette case et en renvoyant le présent formulaire par e-mail, la Fédération, l'Association, le club sportif, la société sportive amateurs, l'organisateur confirme son adhésion à la FeJuSpo et atteste avoir pris connaissance des statuts, qu'il accepte sans réserve.***

## CONTRIBUTION

**Contribution unique (mise de base) :**

- Fédérations, associations cantonales et transjurassiennes      Fr. 200.-
- Clubs et sociétés amateurs, clubs professionnels      Fr. 100.-
- Acteurs professionnels, membres individuels      Fr. 100.-

## CONTACTS

Co-présidents :

- Serge Jubin      email : [serge.jubin@bluewin.ch](mailto:serge.jubin@bluewin.ch)      portable : 079 679 75 46
- Jacky Borruat      email : [j.borruat@bluewin.ch](mailto:j.borruat@bluewin.ch)      portable : 079 358 21 47

Secrétariat

- Caroline Lachat      email : [info@fejuspo.ch](mailto:info@fejuspo.ch)      portable : 079 744 99 14